



ASSOCIATION Le PAS SUD BOURGOGNE
Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
25 avril 2023 à 17h30 –
salle de réunion de l'UDAF, 35 ter rue de l'Héritan - Mâcon

La présidente de l'association Corinne L'HORSET est chargée de présider la séance.

En l'absence de secrétaire et dans l'attente d'une nouvelle élection, le présent procès-verbal est rédigé par la trésorière de l'association Marie Pierre MARCHAND et la présidente de l'association Corinne L'HORSET.

Personnes présentes :

1- Membres du Conseil d'Administration :

Mme L'HORSET, présidente
Mme MARCHAND, trésorière
Mme PROCHASSON, membre du CA
Mme DURIX, membre du CA

2- Autres personnes présentes :

Mme ARDOUIN, salariée Vie et Liberté
Mme BARGE, CCAS Sancé
Mme BEAUDET, Adjointe en charge des solidarités et de la politique sociale et familiale - Mairie de Charnay les Mâcon
Mme BEGUELAL, Travailleur social spécialisé
Mme BERNAZ, prestataire service Vie et Liberté
Mme BOITIER, Adjointe au maire en charge des affaires sociales – Mairie de Cluny
Mme BONNEVIE, Association Femmes Solidaires Mâcon
Mme BOUGAIN, collaboratrice DDDFE / DDETS
Mme BRESSON, CD 71 – coordinatrice PMI
Mme CLERC, FOGEX – experte comptable
Mme DEVILLARD, Directrice des services Vie et Liberté et Instants de Famille
Mme DURAND, Association Femmes Solidaires Mâcon
Mme FEYRIT, salariée Instants de Famille
Mme JAULT, adhérente
M. JOURNAY, Président de la Copropriété rue des anémones (Mâcon)
Mme LALANNE, Conseillère départementale MDA (canton Hurigny)
Mme LAVILLE, salariée Vie et Liberté
Mme LEFEUVE, 5ème adjointe en charge des affaires sociales, de la lutte contre l'isolement, des services aux familles et de la santé publique – Mairie de Mâcon
Mme MAILLET, Adjointe au Maire de Hurigny
Mme MARZIO, ancienne adhérente
Mme MAYOUD, salariée Instants de Famille
Mme NICOLAS-BURRY, salariée Instants de Famille

Mme MAGNIN, Cabinet Auditis
Mme PHAM, Association Femmes Solidaires Mâcon
Mme PIGUET, CCAS Sancé
Docteur ROCHE, salariée Vie et Liberté
Mme SEYDOUX, salariée Vie et Liberté

Personnes excusées :

1- Membres du Conseil d'Administration :

Mme MANIGAND, membre du CA

2- Autres personnes excusées :

Mme PARRAD, Présidente Association des Médiateurs Familiaux de Saône et Loire
Mme MARCHAND C, Présidente de l'association Femmes Solidaires Mâcon
Mme DESFRANE, Directrice de l'UDAF
Mme FRANTZ, Conseillère municipale de Cluny
Mme BONNOT, Déléguée aux droits des femmes.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier de la Trésorière
- Rapport financier du cabinet Fogex
- Rapport du commissaire aux comptes par le cabinet Auditis
- Evènements militants et partenariaux
- Rapport d'activité des deux services, d'activités, d'actualités et de projets à venir par les services
- Candidatures au Conseil d'Administration
- Mandat (ré)élection administrateurs
- Questions diverses

Accueil de la présidente

La présidente accueille les membres de l'Assemblée Générale et remercie l'UDAF pour le prêt de la salle.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale précédente du 6 mai 2022

Mme L'HORSET met au vote l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale de 2022, concernant l'activité 2021, qui ne suscite aucune remarque particulière et est adopté à l'unanimité.

Rapport moral de la Présidente

La présidente présente son rapport moral.

Mme JAULT intervient afin de soulever une erreur constatée dans l'article du Journal de Saône et Loire annonçant la présente Assemblée Générale. Celui-ci évoque le « planning familial ». L'amalgame est fait régulièrement. De plus, elle ajoute qu'elle a découvert que l'association porte désormais un Centre de Santé Sexuelle (auparavant la dénomination était CPEF : Centre de Planification ou d'Éducation familiale). Elle demande si cela est différent et quelles sont les missions portées.

Mme BRESSON précise qu'il s'agit d'un changement lié à une évolution de la loi et que l'OMS définit la santé sexuelle comme une « approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que comme la possibilité de vivre des expériences sexuelles agréables et sûres, exemptes de coercition, de discrimination et de violence. »

Mme L'HORSET ajoute que les missions sont identiques et en accord avec les valeurs de l'Association.

Mme BERNAZ précise qu'il s'agit de promouvoir un alignement de « la tête, du cœur, et du corps ».

→ Mme L'HORSET met au vote ce rapport qui est adopté à l'unanimité.

Rapport financier de la trésorière

Mme Marchand complète sa présentation au sujet du Ségur de la Santé : à l'heure actuelle, l'ensemble des champs d'intervention et de nos métiers ne sont pas intégrés dans l'accord Ségur et dans Laforcade (les « oubliés »). En conséquence, des échanges ont lieu avec nos financeurs et une avocate à ce sujet.

Mme L'HORSET prend ensuite la parole afin d'informer les membres de l'Assemblée de la baisse de subvention de la part de la Ville de Mâcon. Celle-ci s'établit à 2000 € pour 2023 contre 8000 € pour les années précédentes.

Mme LEFEUVE précise que lorsque la subvention était plus élevée, elle permettait de compenser pour partie le loyer des locaux rue Lacreteille (pour environ 7 000 €).

Mme L'HORSET répond que désormais l'Association doit faire face à des nouvelles dépenses, elle déplore donc le désengagement de la ville de Mâcon, qui soutient l'association depuis sa création il y a plus de 40 ans.

Précision concernant le report à nouveau : celui comprend les résultats des 2 services, mais également du compte associatif (négatif) en 2022.

Rapport financier du cabinet Fogex

La présentation de ce rapport effectuée par Mme CLERC n'amène pas de remarques.

Rapport du commissaire aux comptes par le cabinet Auditis

Le cabinet Auditis certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2022.

La présentation de ce rapport n'amène pas de remarques.

→ Mme L'HORSET met au vote ces trois rapports financiers qui sont adoptés à l'unanimité.

Elle propose d'affecter le résultat de 41 595,82 € en report à nouveau, ce qui est adopté à l'unanimité.

Mme BOUGAIN intervient, au nom de Mme BONNOT, DDDFE / DDETS. Elle salue le travail de l'Association.

Evènements militants et partenariaux

Un focus est réalisé sur les différents évènements auxquels les administratrices ont été parties prenantes ou simples participantes en 2022.

Mme MARCHAND souhaite que pour l'année 2023 les partenariats noués, notamment avec Femmes Solidaires Mâcon perdurent et s'amplifient.

Rapport d'activité des deux services, d'activités, d'actualités et de projets à venir par les services

Mme Devillard, présente un bilan des activités des 2 services.

Plusieurs interventions de la part de professionnelles ponctuent cette présentation.

Vie et Liberté :

Le Docteur ROCHE fait un point sur l'actualité législative contraception.

Mme JAULT évoque la question de la contraception masculine, afin de savoir si cette question s'invite lors des consultations. En effet, les jeunes hommes souhaitent plus s'impliquer aujourd'hui.

Le Docteur ROCHE répond qu'elle n'a pas été confrontée à Mâcon mais que cela pourrait venir (slip chauffant, vasectomie...)

Mmes BERNAZ et Mme LAVILLE présentent leur intervention auprès de jeunes des Papillons blancs.

Mme JAULT évoque la question des violences gynécologiques et obstétricales.

Instants de Famille :

Mmes NICOLAS-BURRY et MAYOUD présentent leur travail autour d'une intervention intitulée « Mon enfant va avoir deux maisons ». Celle-ci n'a été présentée pour l'instant qu'à des professionnels. Elle sera proposée à des parents prochainement.

Mme BEGUELAL propose que celle-ci soit faite au sein du dispositif « Parents 71 » à Mâcon.

Une présentation de l'évènement « Maux d'amours » organisé le 13 mai 2023 à Dompierre les Ormes est faite. Des extraits du spectacle sont visionnés.

Globalement, les différentes présentations faites par les professionnelles ont été très appréciées et saluées par l'Assemblée.

→ Mme L'HORSET met au vote ce rapport qui est adopté à l'unanimité.

Candidatures au Conseil d'Administration

Mme L'HORSET interroge l'Assemblée sur d'éventuelles nouvelles candidatures au CA. Il n'y en a pas.

Par contre, les mandats de Mmes DURIX, PROCHASSON, MARCHAND et MANIGAND (absente) sont à renouveler cette année.

Toutes se reportent candidates.

Leurs candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Mandat (ré)élection administrateurs

Mme L'HORSET aborde le renouvellement des membres du Bureau.

Le poste de secrétaire est toujours vacant et le poste de trésorière est renouvelable cette année.

Mme MARCHAND propose le renouvellement de sa candidature au poste de trésorière. Sa candidature est adoptée à l'unanimité.

Dès lors, le Conseil d'Administration de l'association est composé comme suit :

- Mme Fabienne DURIX (mandat renouvelé jusqu'en 2026)
- Mme Corinne L'HORSET (mandat renouvelé jusqu'en 2024)
- Mme Magali MANIGAND (mandat renouvelé jusqu'en 2026)
- Mme Marie-Pierre MARCHAND (mandat renouvelé jusqu'en 2026)
- Mme Colette PROCHASSON (mandat renouvelé jusqu'en 2026)

Questions diverses

L'Assemblée Générale ordinaire est clôturée à 20h15 par Mme L'HORSET.

Ensuite, les participants à l'AG sont invités à partager le pot de l'amitié.

Fait à Mâcon, le 25 avril 2023.

Corinne L'HORSET
Présidente



Marie Pierre MARCHAND
Trésorière

